



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Art. L 212-21 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune de Maurecourt, légalement convoqué, s'est assemblé au sein de la salle du Conseil municipal, du doyen de l'assemblée, René CHOTEAU, puis sous la Présidence de Monsieur le Maire, Xavier TALON,

Présents : M. Xavier TALON, Mme Martine MORY, M. Didier GUERREY, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, M. Régis TRICHARD, Mme Alice FOURNIL, M. Jean-Luc HOUBRON, Mme Noémie CASSELEUX, M. Rémi LEVÊQUE, Mme Annette MORIN, M. René CHOTEAU, Mme Françoise de VINZELLES, M. Sylvain PERROT, Mme Véronique GOUSY, M. Joël DRECOURT, Mme Nicole COURBET, M. Kanesamohan KANAGARAJAH, Mme Astrid DELANNOY, M. Côme GRONDIN, Mme Valérie BAYLOT, M. Gilles VARIN, M. Anthony DESCHAMPS, Mme Aurélie RICHARD, M. Niels JULIEN-SAINT-AMAND, Mme Nadia LAARAJ, M. François LEVEEL, Mme Estelle DRENO.

Absents représentés par un pouvoir : M. Kanesamohan KANAGARAJAH (représenté par Didier GUERREY)

Madame Martine MORY a été désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du jeudi 18 décembre 2025 a été approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS DU 21 MARS 2026

1. CONSEIL MUNICIPAL / ÉLECTION DU MAIRE
AU TERME DU 1^{ER} TOUR DE SCRUTIN A L'ÉLECTION A ÉTÉ ACQUISE À LA MAJORITÉ ABSOLUE PAR MONSIEUR XAVIER TALON :
 - **NOMBRE DE BULLETINS DANS L'URNE : 27**
 - **NOMBRE DE BULLETINS BLANCS OU NULS : 6**
 - **SUFFRAGES EXPRIMÉS : 21**
2. CONSEIL MUNICIPAL / DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE
DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (27 VOIX POUR)



3. CONSEIL MUNICIPAL / ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE
NOMBRE DE BULLETINS DANS L'URNE : 27
NOMBRE DE BULLETINS BLANCS OU NULS : 6
SUFFRAGES EXPRIMÉS : 21

AU TERME DU 1^{ER} TOUR DE SCRUTIN À L'ÉLECTION A ÉTÉ ACQUISE À LA MAJORITÉ ABSOLUE POUR LA LISTE MENÉE PAR MONSIEUR XAVIER TALON :

- **Ordre 1 : Madame Martine MORY**
- **Ordre 2 : Monsieur Didier GUERREY**
- **Ordre 3 : Madame Manuela VIEIRA DE CASTRO**
- **Ordre 4 : Monsieur Régis TRICHARD**
- **Ordre 5 : Madame Alice FOURNIL**
- **Ordre 6 : Monsieur Sylvain PERROT**

4. CONSEIL MUNICIPAL / LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL
LE CONSEIL A PRIS ACTE DE LA LECTURE ET TRANSMISSION DE LA CHARTE

